

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 52 (1914)

**Heft:** 50

**Nachruf:** Samuel Gander

**Autor:** V.F.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 25.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire du N° du 12 décembre 1914 :** † Samuel Gander (V. F.). — On dragon à tsevau (Marc à Louis). — Angoisses paternelles (M.-E. T.). — Lettre d'un Lausannois (X.). — Chanson du laboureur (G. Duruz). — Soyez les bienvenus !

## Nouveaux abonnés.

Les personnes qui prendront un abonnement nouveau **d'un an**, dès le **1<sup>er</sup> janvier 1915**, recevront **GRATUITEMENT** les numéros du mois de décembre courant.

### † Samuel GANDER

Une douloreuse nouvelle nous arrive de Vaugondry : M. Samuel Gander père n'est plus. Il s'est éteint le 3 décembre dans sa 76<sup>me</sup> année. Comme nous-mêmes, nos lecteurs apprendront cette mort avec un profond chagrin. Pour le *Conteur vaudois*, la perte est grande. Le défunt y collaborait régulièrement depuis bien des années. On ferait tout un livre de ses articles français et patois. Le dernier, écrit quelques semaines avant sa fin, parut le 14 novembre 1914 sous ce titre : « *La tsanson dao salamo ao vilho Sérè* ; il était plein de verve et de vie, et dans l'affectionné billet qui l'accompagnait rien non plus ne décelait les atteintes de l'âge ou de la maladie. Malgré sa santé ébranlée, notre vieux ami conserva jusqu'au bout sa remarquable verdeur d'esprit. Quatre jours avant sa mort, il lisait encore le *Conteur* — ce fut sa dernière lecture — assis à la « cavette » de son gros poêle de pierre, sa place de prédilection.

Ce qui donne du prix aux historiettes de Samuel Gander, et de la saveur aussi, c'est qu'elles sont vraies ; tous les personnages cités par lui ont existé, les propos qu'il met dans leur bouche, ils les ont tenus ; lui-même se trouvait généralement parmi les interlocuteurs. Mais Samuel Gander ne connaissait pas seulement les bonnes gens de la contrée de Grandson : le sol de ce joli coin de pays, plaine et montagne, son histoire, ses traditions, ses chansons populaires, tout cela lui était également familier. Nous lui devons des renseignements sur la géologie du Jura, sur ses baumes, nombre de fraîches descriptions de la vie campagnarde du milieu du siècle dernier, ainsi que la seule notice précise qui ait jamais été publiée sur le « père Grize », dit le « Grand Bredi », de Villars-Burquin, ce type curieux de chansonnier ambulant, dont les couplets satiriques émurent parfois M. le préfet, vers 1839. Samuel Gander avait connu dans sa jeunesse ce rustique émule de Béranger et savait par cœur toutes ses chansons.

Ce n'était là qu'un des côtés de cet esprit si

merveilleusement doué. On n'ignore pas que Samuel Gander fut successivement syndic de Vaugondry, député au Grand Conseil, juge de paix du cercle de Grandson, président pendant quinze ans du Tribunal de son district, et que ces charges il les remplit de façon à mériter la juste considération de ses concitoyens. Ce qu'on sait moins, c'est que ce magistrat était dans toute l'acceptation du terme le fils de ses œuvres. Il débute dans la vie pratique comme petit bavoiron ; son père était fruitier. Tous les étés de sa jeunesse, Samuel Gander les passa avec lui sur les alpages du Jura. C'est là qu'il apprit à lire si bien dans le livre de la nature. En même temps que le géologue, naissait le mécanicien.

J'ai toujours eu, dès la plus tendre enfance, nous écrivait-il, un goût passionné pour la mécanique. Les moulins, les scieries, les usines en général me captivaient à un point tel que mes parents étaient toujours dans la crainte de me voir tomber dans un canal industriel ou dans les engrenages d'une machinerie quelconque. Ma première enfance s'est passée à Champagne, où existent plusieurs usines, et je me souviens que ma mère vint un jour, une verge à la main, me chercher dans la scierie où m'avait conduit ma passion naissante.

Plus tard, passant l'été à la montagne, mes loisirs étaient employés à fabriquer toutes sortes de petites mécaniques en bois, au moyen de mon coutefeu, d'une ou deux vrilles et d'une scie : simulacres de scieries, de moulins, petits automates, horloges en bois, si inertes qu'elles marquaient toujours la même heure. Je faisais le désespoir des domestiques du chalet, qui avaient chaque jour un nouvel encombrement de copeaux à balayer. Je me rappelle que nous avions, un été, comme armilla, un certain Abram Amiguet, lequel, impatienté, me dit un jour :

— Ah, te vâ faire plie tâ commin. Verle dë Tsavorné, qu'on avai batsi : « Dix-huit métiers, trente-six malheurs. » L'étai commin tê; l'étai adé apré lê mécanique. On yadzo, vouelai faire 'na mécanique po say qu'avai sapt faux. Te comprin que n'a pâ réussi. L'a tot rupâ, tot medzi sin faire pi on bon repê; l'est mouâ pouro commin lê rattle.

La prédiction ne s'est, heureusement, pas réalisée ; mais la passion est restée.

Samuel Gander serait peut-être demeuré simplement agriculteur et mécanicien, si son père, voyant qu'en dépit de sa vive intelligence il n'était qu'un assez piètre écolier, n'eût eu la bonne idée de le mettre entre les mains du régent de Grandevent, M. Walter, élève de Sonnay, de la Dausaz, près d'Oron, disciple lui-même de Pestalozzi. La famille du futur président habitait alors Champagne.

Un jour de fin d'octobre 1851, mon père me dit — j'avais alors douze ans :

— J'ai vu, aujourd'hui, le régent de Grandevent, avec lequel j'ai fait arrangement. Il te prendra chez lui en pension et tu fréquenteras son école.

Quelques jours tard, nous nous acheminions du côté de Grandevent, portant une partie de la literie, que je devais fournir. L'école était commencée quand nous arrivâmes.

J'assisste encore par la pensée à cette première leçon. Ah ! certes, elle n'était pas encombrée par de nombreux manuels imprimés. Le catéchisme d'Österwald, qui fait rire aujourd'hui, même les pas-

teurs qui en rient jaune ; un recueil de passages de la Bible, un psautier et c'est tout. L'enseignement de la grammaire française, de la géographie de la Suisse et générale, un rudiment de sciences naturelles, sous le nom de sphère ou d'astronomie, l'histoire suisse, la géométrie ou toisé, etc., tout cela était donné au moyen de cahiers dictés par le maître lui-même.

Son enseignement, mis à la portée des petits villageois auxquels il s'adressait, tout en corrigeant dans la mesure du possible les expressions usuelles, souvent tirées du patois de leurs parents, manquait rarement son effet. Et puis, après chaque leçon, un « Avez-vous compris ? As-tu compris, François, Louis ou Henri ? » posé directement, était suivi, en cas de négative, par une nouvelle démonstration dont la patience ne se démentait pas.

Une dictée sans fautes d'orthographe, sans ratages, des problèmes d'arithmétique bien raisonnés, des descriptions enfantines, des exemples de lettres rationnellement composées, voilà ce qu'on demandait essentiellement des élèves primaires. Eh bien, à la fin l'hiver, jugez avec quelle satisfaction, quel orgueil, j'apportai à mes parents une dictée sans faute, avec un *bene* noté par le pasteur, alors président de toutes les commissions scolaires de la paroisse, et... une pièce de 50 centimes toute neuve, comme prix d'encouragement ! Et, dans ce temps, une dictée était pris comme dans un piège, s'il apportait la plus légère inattention à son travail. D'un ancien petit cancer, voilà ce que l'enseignement de M. Walter était parvenu à produire en cinq mois.

Chaque soir, lorsque nos tâches pour le lendemain étaient achevées, M. Walter, qui avait acheté le recueil de chansons de Dubois, nous en enseignait la musique, et l'ennui de la maison paternelle, auquel tout enfant hors des jupes de sa maman n'échappe guère, s'évanouissait en apprenant *Jenny l'ouvrière*, *le Mendiant*, *Moine et Bandit*, et bien d'autres.

J'ai vécu chez lui quatre hivers de mon enfance, les plus gais, les plus heureux de ma vie. Et j'ai contracté à son endroit une dette de reconnaissance que rien ne pourra jamais payer. Il fut pour moi le maître, l'ami, le conseiller dans des moments pénibles...

En sa simplicité, ce récit n'est-il pas plein de grâce et d'émotion ?

L'enseignement de l'excellent M. Walter porta ses fruits. Samuel Gander, tout en vaquant aux travaux des champs et en tournant le bois ou le fer, compléta ses connaissances en agronomie et en histoire naturelle ; il étudia le droit, tout seul, apprit l'allemand, se meubla l'esprit de sciences politiques, sociales, philosophiques, sans devenir un pédant. Surtout, il ne tomba pas dans la mômeerie.

Selon les médisants, Gander « mangeait du ministre » à journée faite. Ce reproche l'amusa beaucoup. Le philosophe de Vaugondry était libre-penseur, non par jactance, non pour jouer à l'esprit fort, mais parce que, sincère en toutes choses, il ne voulait pas être en désaccord avec sa conscience. De même qu'il croyait à une justice supérieure à celle des codes, de même il s'était fait un idéal de morale avec une conviction, une hauteur de vues, une sérénité qui forçaient le respect de tous ceux qui eurent le privilège de le connaître. Ceux-là même qui

comparurent à sa barre rendirent toujours hommage à sa droiture, à son équité, à sa bienveillance. N'est-ce pas le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un juge ?

V. F.

**Petite Jeanne.** — Un monsieur d'âge mûr fait de son air le plus grave à la petite Jeanne qui a sept ans :

— Voyons, Jeanne, veux-tu m'épouser ?

L'enfant, qui a pris la chose au sérieux, fait une petite moue et ne répond pas.

— Allons, réponds, dit la maman, veux-tu épouser monsieur ?

Petite Jeanne, très troublée :

— Je... je veux bien. Puis, se penchant vers sa mère et à mi-voix : Mais j'en aimerais mieux un plus neuf.

#### ON DRAGON A TSEVAU

**E**IN vaitcé iena que m'a èta contâie pè on frâte que dit côque coup dâi dzanhie. La vo vu dere tot parâi.

Vo sède prau que noûtre sordâ l'ant dû allâ borrà noutré frontière et gardâ noutré bouène. Lè calonniè, lè carabiniè, lè sordâ que lâi diant fantassin, mîmameint tant qu'ai dragon à tsevau sant parti. Lè stau zisse que faillâi vère avouè lau grante palace, lau solâ à mandze que vant tant qu'ai dzénâo, lau tsausse de couâi, lau cheintere et lau kièpi avoué clli bet de quuvetta que lâi mettant d'essu. L'étant asse fiè que ion que vint po lo premî coup dau conset communat, et picatâvant su lau tsevau que l'étai ma fai bin biau.

Lo pe galé de clliau z'hommo à tsevau ètai prau su Couiston. L'avâi bounâ façan, mâ l'avâi fê souffri sa fenna, la Luise à Bâozon. Quand l'avâi èta su son pique, la Luise l'étai tot parâi saillâte que dèvant; lè get lâi pequâvant, et ie pelhiounâve on bocon; cein lâi fasâi bin mê d'itre d'obedjâ de dremi tota soletta que de vère son Couiston fotre lo camp. Ie fâ dinse à son hommo po lâi dere à revère : « Eh bin ! te sâ, Couiston, se te rothie atant lè z'ennemi que te m'a rothia, t'i binstout générat. »

\*\*\*

Et mon Couiston l'a déguierpâ.

Onna né que tota la dzornâ l'avâi bargagnâ et lè dragon à tsevau l'avant pacotâ dein lè trufâtre, Couiston l'avâi tant de vouarga et son ruque assebin qu'on arâi djurâ que lè doû ne fasant rein que ion. Principalameint que stau dzor Couiston l'étai tant masi que l'avâi l'air asse bête que son zèbre. Sè redzoyessâi d'arrevâ vè onna carrâi iô dèvessâi lodzi. Vè l'ottô, noutron dragon vâi on demi-monsu (que l'étai on bocon fôu) et que l'a cru, à la couleu dâi doû que l'arrevâvant l'on d'essu l'autro, que cein l'étai bo et bin ion de clliau corps quemet on yayaï su lè z'ermeane et qu'on lâi dit lo centaure (à cein que raconte lo ministre, que l'a recordâ lo latin). Adan ie fâ dinse à Couiston :

— Iô allâ-vo dinse ?

— Su einvouyi pè lo gros major po veni dremi tsî-vo.

Lo mi-sou voâtaite on bocon clli l'hommo à duve tîte, mèsoure la porta de l'êtrâbllia et fâ :

— Lâi a pas moyan. Vo ne pouâide pas ein-trâ que dedein. L'è trau bas por vo.

Quand mon Couiston vâi cein, dècheint de tsevau po mèsourâ assebin la porta. Adan, lo mi foulâi dit dinse :

— Oh ! ne savé pas que la bête de d'essu sè pouâve dèmontâ. Du que cein sè démonte, l'è su que vo pouâide eintrâ !

MARC A LOUIS.

**Mot d'enfant.** — Un petit garçon de dix ans demande d'une voix émue à sa mère, veuve :

— C'est vrai, maman, que tu vas te remârier ?

— Eh ! oui, mon enfant.

Le pauvre petit, avec des larmes dans les yeux :

— Mais alors, tu ne t'appelleras plus comme papa ?

#### ANGOISSES PATERNELLES

Monsieur a accordé la permission du théâtre à Madame.

##### I<sup>er</sup> TABLEAU

Monsieur (*qui a soif de solitude et de tranquillité*). — Eh bien ! tu es prête chérie ?

Madame. — Oui, mon ami. J'ai juste le temps d'aller prendre maman. Ce qu'elle va être heureuse !... Elle t'aime beaucoup, tu sais !

Monsieur (*sans élán*). — Et moi donc !

Madame. — Tu surveilleras attentivement bébê, n'est-ce pas ? Jeannette a le sommeil léger et...

Monsieur. — Oui, mon amie.

Madame. — Si elle pleure, tu lui prépareras des camomilles légères, avec un peu de sucre, très peu...

Monsieur. — C'est entendu.

Madame. — Au surplus, comme elle a suffisamment mangé, j'espère qu'elle dormira.

Monsieur. — Je l'espère de même. Allons, hâte-toi, tu vas te mettre en retard.

(*Nouveaux baisers. Madame part.*)

##### II<sup>e</sup> TABLEAU

Monsieur. — Enfin, nous allons pouvoir travailler un brin. Et tout d'abord, allumons une de ces bonnes vieilles pipes (*il enflamme une allumette*). C'est égal, un peu de solitude et de tranquillité de temps à autre, ça fait du bien ! (*tirant une bouffée*) Ça repose ! (*avec conviction*) Ça détend les nerfs ! Voyons, où en étions-nous de notre fameux travail sur la liberté ? (*Il lit*) « Toutes les fois que nos volontés sont satisfaites nous sommes heureux ; malheureux si elles sont contrariées. Or la liberté n'est pas autre chose que la puissance de faire ce que l'on veut. La liberté et le bonheur ne sont donc qu'une seule et même chose. » Mais voilà qui n'est pas mal ! Pas mal du tout, vraiment. Allons, continuons.

(Au moment où il se met à écrire, un léger cri provenant de la chambre voisine se fait entendre.)

Monsieur (*vaguement inquiet*). — Allons bon ! (*écrivant*) « Voilà la théorie, la formule idéale dont la réalisation... » (*nouveaux cris plus accentués*). Crac, voilà Jeannette qui s'éveille !

(Il sort un instant et revient portant le bébé qui crie à gorge déployée).

Monsieur (*caressant*). Pleure donc pas mignonne. Voyons ! Voyons ! Voulez-vous rire, mamz'elle, et bien vite !

Le concert continue.

Monsieur. — Je vais la berce, ça la calmera (*il chante en se promenant de long en large*). Do, do, l'enfant do, la maman viendra tantôt, apporter du bon gâteau...

Une légère accalmie se produit. ■

Monsieur. — Je crois que ça marche. Elle va se rendormir. Do, do, l'enfant do, la maman...

Mlle Jeannette ouvre de grands yeux et se tait.

Monsieur (*triumphant*). Ça y est ! Il n'y a encore que les pères pour vous ramener un moutard aux bons sentiments. Maintenant, mademoiselle, on va vous déposer un instant sur ce canapé. Là ! Coucou, la voilà !

A peine se sent-elle abandonnée, que Mlle Jeannette reprend furieusement son solo.

Monsieur. — Mais qu'a-t-elle donc à crier ainsi ? Et puis, pas tant d'affaires : aux grands

maux les grands remèdes, préparons les camomilles.

Mlle Jeannette accepte deux ou trois cuillerées du breuvage. Après quoi :

Mlle Jeannette — Hi ! hi ! hi !

Monsieur. — Elle doit mourir de faim, la pauv're petite ! Et sa nounou qu'est pas là ! J'peux cependant pas lui donner à téter, moi. Si je lui offrais une becquée de confiture ? Mais voilà, c'est sans doute un peu lourd pour son jeune estomac. (*Il se remet à chanter*) Dodo, le bon gâteau... (*à part*) Je crois que je m'embrouille... (*Il tire sa montre*). Dix heures ! Est-ce que par hasard Suzanne aurait l'intention de passer la nuit au théâtre ? Ah ! les voilà bien les femmes ! Ça part, ça s'amuse, ça jabote, et ça abandonne leurs maris avec des tas de griots sur les bras. C'est dégoûtant, parole d'honneur !

(Pendant ce monologue, Mlle Jeannette a de nouveau fait silence. Soudain Monsieur sent une douce chaleur lui caresser la peau.)

Monsieur (*ahuri*). — C'que c'est que ça encore ? Ma parole, il me semble, on dirait... Mais oui, parbleu. Elle m'a, elle me, elle m'a bel et bien fait pipi sur le bras ! Elle t'élève bien, ta mère !!! Je lui présenterai mes compliments. (*Tirant sa montre*) Dix heures un quart, seulement ! (*anéanti*) Que vais-je devenir, mon Dieu !

M.-E. T.

**Un mot de soldat.** — Le fusilier J., équipé au complet, a pris congé de sa famille et rencontre un de ses amis, qui lui dit :

— Alors, tu pars, J., n'as-tu pas un peu d'émotion ?

— Oui, mon vieux, on part, l'arme au bras et larme à l'œil !

(*Certifié authentique par Closby.*)

#### LETTRE D'UN LAUSANNOIS

à un compatriote habitant t'Amérique.

Lausanne, 5 décembre 1914.

Mon cher ami,

Tout d'abord, merci de votre lettre, dont l'amabilité m'a fait oublier l'arrivée tardive. Cette maudite guerre a tout bouleversé.

Il paraît donc que l'Océan n'a pu vous défendre des atteintes de la conflagration européenne. La situation économique pâtit aussi, en Amérique, de ces tristes événements. Cela n'a rien de très naturel, en somme.

En Suisse, à Lausanne, tout au moins — car je ne sais ce qui se passe ailleurs — les apparences sont bien sauves, je vous l'assure. Qui ne saurait rien de la guerre ni de ses conséquences pour les neutres, ne se doutera nullement ici du malaise économique, encore qu'il frappe toutes les classes de la population.

À début des hostilités, nous avons été tous peu ou prou saisis d'une folle panique. Chacun se croyait perdu. On envahissait les magasins d'alimentation, on prenait d'assaut les banques. Les cafés fermaient à 10 heures du soir et, la nuit venue, on ne voyait pas plus clair en ville que dans un four. Tout divertissement, toute musique étaient interdits. C'était le règne de la terreur.

Puis, au bout d'un mois de guerre, lorsqu'on s'aperçut que nous étions encore de ce monde, que les belligérants — respectant mieux notre sol que celui de la pauvre Belgique — n'avaient pas envahi le pays, on revint à des idées plus raisonnables, à une plus juste conception des choses. La vie qu'on appelle « normale » reprit peu à peu. Et maintenant, mon cher ami, n'étaient les justes lamentations du commerce et de l'industrie ; n'étaient, dans les conseils, les rapports et les discours des magistrats attirant